

Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements locatifs sociaux

État d'avancement au 15 octobre

2019



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

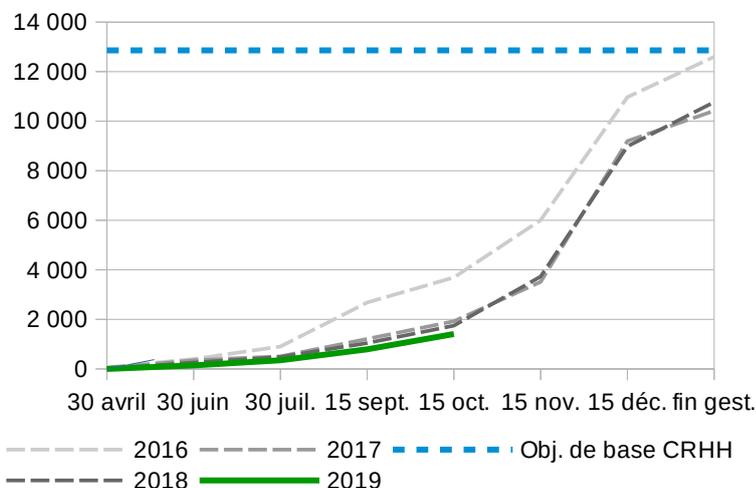
OBJECTIFS D'AGRÈMENTS

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 27 février 2019 a fixé un objectif de base de **12 860** logements qui se décompose en **4 233** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 078** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 549** prêts locatifs sociaux (PLS). Il comprend un objectif de 279 PLAII adaptés.

L'enveloppe territorialisée correspondante est de 43 483 400 € sur les fonds de concours 479 du FNAP. Elle inclut une enveloppe de 2 M€ pour les bonifications pouvant être accordées aux logements PLAII/PLUS en acquisition-amélioration.

ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS

Nombre de logements PLAII / PLUS / PLS agréés



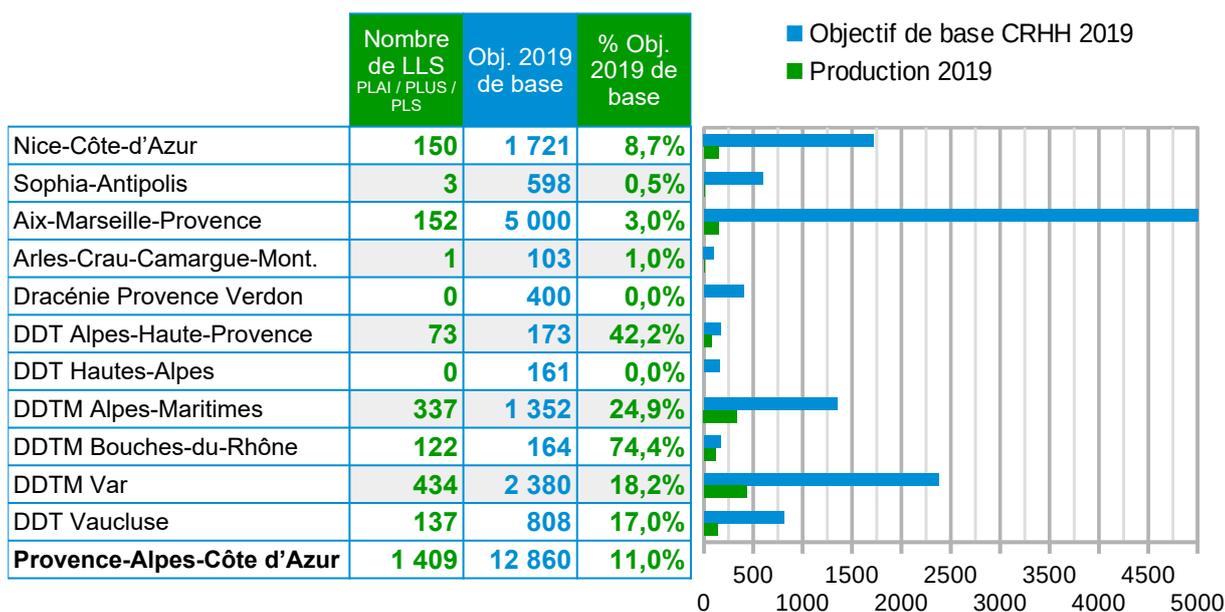
Au 15 octobre, 76 dossiers sont agréés pour **1 409** logements sociaux, soit 11 % de l'objectif de base (14 % en 2018).

C'est le plus faible total depuis 5 ans.

Par ailleurs, 87 dossiers sont programmés pour 1 896 logements.

ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS PAR TERRITOIRE DE GESTION

Nombre de logements PLAII / PLUS / PLS agréés



Au 15 octobre, 5 gestionnaires ont réalisé au moins 17 % de leur objectif.

À l'inverse, 6 gestionnaires n'ont pas atteint 10 % de leur objectif en terme de logements.

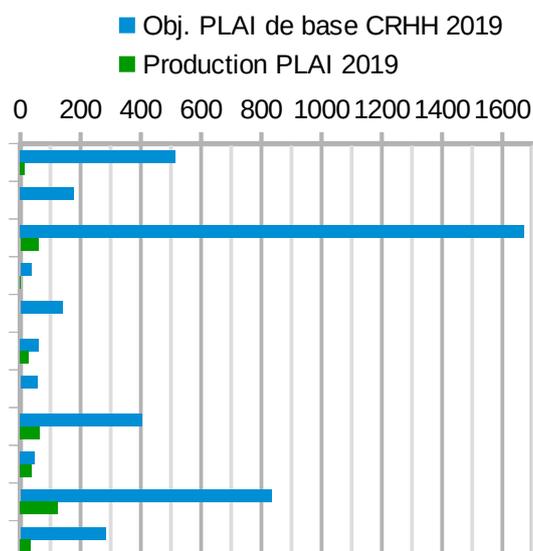
Notes : l'année 2019 est marquée par le renouvellement de la convention pour Dracénie Provence Verdon agglomération (convention de 6 ans 2019-2024 signée le 1^{er} août).



ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS PAR CATÉGORIE DE FINANCEMENT : PLAI - PLUS - PLS

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI financés	Objectif 2019	PLUS financés	Objectif 2019	PLS financés	Objectif 2019
MET NCA	14	8%	30	10%	14	6%
CA SA	0	0%	0	0%	3	3%
MET AMP	60	4%	74	3%	18	2%
CA ACCM	1	3%	0	0%	0	0%
CA DPVA	0	0%	0	0%	0	0%
DDT 04	28	45%	45	41%	0	0%
DDT 05	0	0%	0	0%	0	0%
DDTM 06	64	16%	123	18%	150	56%
DDTM 13	39	80%	64	78%	19	58%
DDTM 83	124	15%	275	26%	35	7%
DDT 84	35	12%	52	14%	50	31%
PACA	392	9%	720	12%	297	12%



Au 15 octobre, **392** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de 4 233 (9,3 %).

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT POUR LES LOGEMENTS PLAI ET PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 4 ans. Les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	CRHH 2019 (enveloppe de base)	Consommation AE
Nice-Côte-d'Azur	5 056 800	449 400
Sophia-Antipolis	1 754 200	0
Aix-Marseille-Provence	16 395 400	591 400
Arles-Crau-Camargue Mont.	352 800	15 300
Dracénie Provence Verdon	1 372 000	0
DDT Alpes-Haute-Provence	607 600	281 000
DDT Hautes-Alpes	548 800	0
DDTM Alpes-Maritimes	3 978 800	627 200
DDTM Bouches-du-Rhône	480 200	382 200
DDTM Var	8 163 400	1 528 714
DDT Vaucluse	2 773 400	315 000
<i>Acquisition-Amélioration</i>	<i>2 000 000</i>	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	43 483 400	4 190 214

Au 15 octobre, 4,2 millions d'euros ont été engagés (FNAP 479) auxquels il faut ajouter 93 150 € d'engagés pour les PLAI adaptés (FNAP 480).

PROGRAMMATION 2019

Les intentions des maîtres d'ouvrages dans SPLS s'élèvent à 11 155 logements au 15 octobre.

Au 15 octobre, les gestionnaires des aides à la pierre ont programmé 163 dossiers (3 305 logements) dans SPLS (dont 76 dossiers déjà instruits pour 1 409 logements). En logements, cette programmation représente 30 % des intentions et 26 % (42 % en 2018) de l'objectif de base (12 860).

Une mobilisation de tous les acteurs est attendue dans les prochaines semaines pour que la programmation soit consolidée au plus proche des objectifs CRHH, et que les dossiers complets soient déposés auprès des gestionnaires dans les délais compatibles avec la fin de gestion en décembre.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Infocentre SISAL (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 15 octobre 2019

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Énergie Logement – Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates de référence : 30 avril (programmation) - 30 juin - 15 septembre - 15 octobre - 15 novembre - 15 décembre - janvier (bilan)